



OSISKO ANNONCE LE DÉPÔT DU PROSPECTUS PRÉLIMINAIRE SIMPLIFIÉ EN LIEN AVEC LE PLACEMENT PRIVÉ DE BONS DE SOUSCRIPTION SPÉCIAUX

LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE DISTRIBUÉ AUX AGENCES DE TRANSMISSION
AMÉRICAINES NI ÊTRE DIFFUSÉ AUX ÉTATS-UNIS.

(Montréal, le 19 février 2015) Redevances Aurifères Osisko Ltée (TSX : OR) (la « Société » ou « Osisko ») annonce qu'elle a déposé un prospectus préliminaire simplifié dans chaque province du Canada et obtenu un visa de l'Autorité des marchés financiers pour qualifier la distribution de 10 960 000 unités d'Osisko (« unités »), et les actions ordinaires et bons de souscription sous-jacents à ces unités, pouvant être émis sans verser de contrepartie supplémentaire à l'exercice ou l'exercice réputé de 10 960 000 bons de souscription spéciaux d'Osisko (les « bons spéciaux »). Les bons spéciaux ont été émis en vertu du placement privé par voie de prise ferme de bons spéciaux précédemment annoncé à un prix de 18,25 \$ CAD par bon spécial, pour un produit total brut de 200 020 000 \$ CAD.

Des copies du prospectus préliminaire simplifié et des documents qui y sont intégrés peuvent être obtenus sur demande au secrétaire corporatif de Redevances Aurifères Osisko Ltée en faisant parvenir une demande écrite au 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, Bureau 300, C.P. 211, Montréal, Québec, Canada H3B 2S2 (téléphone : (514) 940-0670), et sont disponibles en versions électroniques sous le profil de l'émetteur d'Osisko sur SEDAR au www.sedar.com.

À propos de Redevances Aurifères Osisko Ltée

Osisko est une société minière intermédiaire de redevances et d'exploration détentrice de deux actifs de redevances aurifères de calibre mondial. Ces deux actifs principaux sont une redevance de 5 % en rendement net de fonderie (« NSR ») sur la mine d'or de calibre mondial Canadian Malartic, située à Malartic, Québec, et une redevance escalatoire de 2,0-3,5 % NSR sur la mine d'or Éléonore située à la Baie James, au Québec. Osisko détient également une redevance de 2 % NSR sur les projets d'exploration aurifère Upper Beaver, Kirkland Lake et Hammond Reef, situés dans le nord de l'Ontario.

Le siège social d'Osisko est situé au 1100 avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec, H3B 2S2.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué contient certains énoncés prospectifs à l'égard d'Osisko. Compte tenu de leur nature, ces énoncés prospectifs obligent Osisko à faire certaines hypothèses et comportent nécessairement des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus ou attendus. Les énoncés prospectifs ne comportent aucune garantie de performance. Dans ce communiqué de presse, ces énoncés prospectifs incluent de l'information sur les attentes actuelles d'Osisko concernant la qualification de la distribution des unités, et des actions ordinaires et des bons de souscription sous-jacents à ces unités, l'échéancier et la capacité d'Osisko à obtenir un visa pour un prospectus préliminaire simplifié, l'échéancier et la qualification des unités, et des actions ordinaires et bons de souscription sous-jacents à ces unités, l'usage prévu du produit du placement, et sur les opérations d'affaires d'Osisko, sa stratégie d'affaires et sa condition financière. Des mots tels que « peut », « serait de nature à »,

« sera », « serait », « pourrait », « s'attend à », « croit », « prévoit », « anticipe », « à l'intention de », « évalue », « estime », « continue », ou leur forme négative ou toute autre terminologie semblable, ainsi que les termes habituellement utilisés au futur et au conditionnel, identifient des énoncés prospectifs. L'information contenue dans les énoncés prospectifs est fondée sur des facteurs ou des hypothèses importants ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, incluant la capacité d'Osisko à procéder avec succès à la qualification des unités, et des actions ordinaires et bons de souscription sous-jacents à ces unités, à la capacité et l'échéancier d'Osisko à obtenir les approbations réglementaires, les perceptions de la direction des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances. Osisko considère les facteurs et hypothèses comme étant raisonnables compte tenu de l'information disponible, mais elle met le lecteur en garde, à l'égard d'événements futurs dont plusieurs sont hors du contrôle d'Osisko, que ces facteurs et hypothèses pourraient se révéler inexacts puisqu'ils sont soumis à des risques et à des incertitudes qui touchent Osisko et ses activités.

Pour plus de détails au sujet de ces facteurs et hypothèses ainsi que des autres facteurs et hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs émis dans le présent communiqué, se reporter à la section intitulée « Facteurs de risque » (débutant en page 20) de la notice annuelle d'Osisko pour l'année se terminant le 31 décembre 2014, et la section intitulée « Risques et incertitudes » (débutant en page 18) du rapport de gestion d'Osisko pour l'année se terminant le 31 décembre 2014, déposées auprès des commissions en valeurs mobilières canadiennes, et disponibles en versions électroniques sous le profil de l'émetteur d'Osisko sur SEDAR, au www.sedar.com. L'information prospective présentée dans le présent communiqué reflète les attentes de la Société au moment de l'émission du présent communiqué et est sujette à changement après cette date. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

John Burzynski
Vice-président principal, développement des affaires
Tel. (416) 363-8653
jburzynski@osiskogr.com

Joseph de la Plante
Vice-président, développement corporatif
Tel. (514) 940-0670
idelaplante@osiskogr.com